



**La Commune et le CPAS d'ASSESE
procèdent à un appel public en vue de recruter un**

**INFORMATICIEN – GESTIONNAIRE DE PARC INFORMATIQUE
ET ADMINISTRATEUR RESEAU (H/F)**

Employé spécifique B1

sous régime contractuel à temps plein (un mi-temps dans chaque institution)

Mission générale :

Le responsable informatique et administrateur réseau gère la structure et la continuité du réseau informatique en développant une vision stratégique de ses interconnexions. Il/elle contrôle les accès aux informations et applications et analyse les dysfonctionnements relatifs aux systèmes et au réseau. Il/elle transforme les éléments en les ajustant aux besoins du contexte et en mettant à jour les profils des utilisateurs et moyens de sécurisation du réseau informatique. Il gère l'ensemble du parc informatique (PC et serveurs virtuels) et assume le rôle de conseiller en sécurité informatique. Il est l'interface de la Commune dans ses rapports avec les prestataires ou fournisseurs liés à son domaine de compétence.

Profil de la fonction :

Les qualités et compétences suivantes sont recherchées :

- Bonne expression orale et écrite adaptée aux différents interlocuteurs ;
- Maîtrise de la gestion d'un parc informatique et de l'administration d'un réseau
- Maîtrise les fonctionnalités de base de la suite office (Word ; Excel; Outlook) ;
- Utilisation des applications ou logiciels informatiques spécifiques ou en rapport avec la fonction ou le métier ;
- Connaissance du fonctionnement global d'une commune.

Description des tâches (liste non exhaustive) :

Gestion :

- Assurer la configuration du matériel à intégrer aux réseaux.
- Assurer le rôle de Conseiller Sécurité (BCSS, RN, Siel,...) et de Responsable accès entité (Digiflow, Marchés publics, Sécurité Sociale etc...)
- Assurer le suivi de la maintenance du matériel informatique et des programmes.
- Assurer le suivi de la maintenance du réseau informatique.
- Assurer le suivi des mises à jour des logiciels et applications informatiques.
- Assurer le suivi des sauvegardes des informations traitées par l'organisation.
- Centraliser les besoins de matériel d'équipement pour effectuer des commandes groupées.
- Enregistrer, sauvegarder les données du réseau complet.
- Gérer le parc informatique (PC, serveurs virtuels), le matériel de reprographie.
- Gérer le réseau (active directory, gestion utilisateurs, partage de ressources, sécurité d'accès...) et les services réseau (DHCP, DNS, VPN...).
- Gérer les droits d'accès aux applications informatiques, aux bases de données, aux systèmes et aux informations de l'organisation.
- Gérer les stocks du matériel informatique.
- Inventorier les logiciels de base disponibles et les besoins des usagers du réseau.
- Organiser une veille informatique permanente permettant d'anticiper les évolutions technologiques.
- Traiter les problèmes, le plus souvent à distance, en prenant la main sur l'ordinateur de l'utilisateur.

Contrôle :

- Contrôler le fonctionnement des serveurs et du réseau informatique de l'organisation.
- Contrôler les procédures de sécurité (les droits d'accès, les mots de passe...).
- Contrôler l'utilisation du réseau en autorisant ou limitant les accès à la connexion.
- Détecter les anomalies et les pannes de fonctionnement des systèmes et du réseau.
- Détecter les points critiques du réseau (ouverture d'accès, sécurisation, confidentialité accrue, mot de passe, sauvegarde ...).
- Identifier les besoins de matériel et d'équipement.
- Identifier les risques, les dysfonctionnements, incidents ou non-conformités et instaure des mesures correctives.
- Mettre à jour l'antivirus.
- S'assurer du respect des normes de sécurité relatives aux systèmes et au réseau.
- Sécuriser le réseau (les protections antivirales, pare-feu ...) de l'organisation.
- Surveiller le bon fonctionnement des systèmes et du réseau.
- Tester le fonctionnement du réseau informatique, les équipements informatiques, les nouveaux matériaux,...
- Veiller à l'accessibilité, la fiabilité et la sécurité des informations.

Analyse :

- Analyser la performance du réseau et ses possibilités d'optimisation.
- Analyser les situations problématiques en combinant les différents facteurs.
- Analyser les solutions hardware, de manière à procurer à tous les utilisateurs un poste de travail performant en adéquation avec leur fonction.
- Comparer les offres de service des fournisseurs.
- Diagnostiquer les problématiques relatives aux systèmes et au réseau.
- Recouper les besoins des utilisateurs du réseau avec la vision stratégique de la gestion informatique de l'organisation.

Stratégie :

- Anticiper les problématiques et entreprendre des démarches de façon autonome.
- Budgétiser les coûts des investissements relatifs au réseau informatique.
- Coordonner la planification des interventions sur le réseau.
- Déterminer les moyens informatiques en adéquation avec les besoins.
- Développer une vision générale du réseau et proposer des plans de secours qui garantissent la continuité du fonctionnement.
- Evaluer l'efficacité du réseau informatique auprès des utilisateurs.
- Proposer des moyens d'assurer le bon fonctionnement du réseau (ouverture d'accès, sécurisation, confidentialité accrue, mot de passe, sauvegarde ...).

Conditions d'admission :

- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer. Ce critère sera examiné par le SPMT-ARISTA lors de l'entrée en service ;
- Répondre, lors de l'entrée en service, aux conditions relatives aux aides à la promotion de l'emploi (passeport APE) ;
- Etre porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court et de plein exercice ou équivalent, en rapport avec la fonction de gestionnaire de parc informatique et administrateur réseau ;
- Posséder une expérience d'au moins 2 ans dans une fonction similaire constitue un atout déterminant ;
- Posséder le permis de conduire de catégorie B et un véhicule personnel ;
- Réussir, avec un minimum de 50% dans chacune des épreuves et un minimum de 60% au total de celles-ci, les examens repris ci-après :
 - une épreuve écrite portant sur les connaissances inhérentes aux fonctions à exercer ;
 - une épreuve orale consistant en un entretien d'ordre général permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction ;
- Contrat à durée indéterminée.

Les candidatures devront être adressées à Monsieur le Bourgmestre, Esplanade des Citoyens 4, 5330 ASSESSE, par lettre uniquement, **au plus tard le 5 mai 2018**, le cachet de la Poste faisant foi. Elles contiendront, à peine de nullité :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
- une copie libre du diplôme et/ou certificat exigés pour la fonction ;
- une copie libre du permis de conduire catégorie B ;
- la preuve de toute expérience utile à la fonction, le cas échéant.

A titre indicatif, le traitement mensuel brut à temps plein (à l'index 167,34) s'élève à :

- 2.538,94 € sans ancienneté ;
- 2.911,75 € avec une ancienneté de 10 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, vous êtes invité(e) à prendre contact avec Monsieur Thomas LAMBERT, à l'adresse suivante :

Administration communale d'Assesse
Service du Personnel – Esplanade des Citoyens 4 – 5330 ASSESSE
Tél. : 083 63 68 44 – Fax : 083 65 54 70 – E-mail : personnel@assesse.be